

lichte: „Schwierige Jugendliche – ohnmächtige Erzieher? Machtprozesse zwischen Jugendlichen und Erwachsenen im Heim.“ René Schmit stellte mir diese Unterlagen freundlicherweise zur Verfügung!

Robert Soisson

Nicht vergessen:

Die Mitgliederbeiträge für 2003 sind wieder fällig: 15€ für Einzelmitglieder und 80 € für Einrichtungen. Überweisungen auf das CCP der ANCE:
IBAN LU37 1111 0029 7767 0000

● Schifflange Cinquante ans d'aide à l'enfance

Le Quotidien
31.09.02

Marie-Josée Jacobs a participé à l'anniversaire des 50 ans de la maison Nic Biewer.

La ministre de la Famille, de la Solidarité sociale et de la Jeunesse Marie-Josée Jacobs a assisté à une cérémonie pour fêter les 50 ans de la maison de l'État pour enfant Nic Biewer et plus généralement pour souligner le travail des trois autres structures basées à Schifflange et à Dudelange.

En présence de Nelly Stein, bourgmestre de Schifflange et de représentants de la commune de Dudelange, le président de l'association des amis des maisons d'enfants Carlo Schergen et le psychologue René Schmitt ont tous deux mis en avant le travail effectué par les équipes pédagogiques pour aider ces jeunes qui sont parfois dans une situation familiale pénible. Depuis une vingtaine d'années, l'approche de cette aide vers l'enfant a fortement évoluée. Comme l'a expliqué Klaus Wolf, docteur en sciences pédagogiques. Depuis

une vingtaine d'années, les professionnels de ces maisons d'aide à l'enfance tentent d'insérer les familles dans le processus d'un rétablissement à la normale de la bulle familiale. Les parents sont ainsi également épaulés. Auparavant, la politique de ces structures consistait à enlever l'enfant à ses parents. Le temps du placement devient également pour les enfants ou adolescents de plus en plus court. 50% restent moins de trois ans dans ces structures de l'État. En moyenne, entre 70 et 75% partent des maisons avant quatre années de présence. Actuellement, comme l'explique une des membres de la maison Nic Biewer, la problématique réside en la perception par l'enfant de l'autorité... entre celle de l'éducateur et des parents. C'est cette limite qu'il faut trouver pour rétablir des liens familiaux dits «normaux».



La ministre de la Jeunesse, présente pour cet anniversaire.